

Depuis le 11 mai 2020, l'ensemble des guichets de l'administration communale est à nouveau accessible au public.

Toutefois, en raison des mesures d'hygiène mises en place dans les locaux, l'attente pourra être plus longue qu'habituellement.

Nous vous invitons donc, autant que possible, à **continuer d'effectuer [vos démarches](#) par téléphone, par e-mail et en ligne via notre :**

[Guichet en ligne](#)



Merci pour votre compréhension.